


ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS

NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

		9 ANS ET MOINS	10 À 17 ANS
1	Enfant sans statut d'immigration légal/ citoyen non-résident/ visiteur	Couvert par la RAMQ si l'enfant est présent sur le territoire québécois plus de 6 mois, durant son séjour (si en séjour temporaire) ou par année (s'il est résident) peu importe son lieu de naissance ou son statut au Canada.	
2	Enfant né et résidant au Québec de parents non admissibles à la RAMQ ni au PFSI	Couvert par la RAMQ ET en complément le RCSD (sur inscription) sur la base des revenus déclarés l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.	Couvert par le RCSD (sur inscription) selon le revenu déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD), si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur. 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.
3	Enfant avec permis de séjour valide de plus de 6 mois	Couvert par la RAMQ ET en complément le RCSD (sur inscription) sur la base des revenus déclarés l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.	Couvert par le RCSD (sur inscription) selon le revenu déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD), si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur. 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.

ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉrimAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS
NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

		9 ANS ET MOINS	10 À 17 ANS
4	Certains réfugiés ukrainiens	<p>Couvert par la RAMQ si arrivé avant mai 2024, détenteur d'une AVUC et déjà titulaire d'une carte RAMQ</p> <p>ET</p> <p>en complément par le RCSD sur inscription la base des revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.</p>	<p>Couvert par le RCSD (sur inscription) selon le revenu déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD), si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur</p> <p>16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.</p>
5	Certains réfugiés gazaouis	<p>Couvert par le PFSI dans certains cas (voir site de l'IRC)</p> <p>ET</p> <p>en complément par le RCSD (sur inscription) selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD), si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.</p> <p>16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.</p>	
6	Demandeur d'asile en attente de décision OU demandeur d'asile débouté qui n'a pas épuisé tous ses recours	<p>Couvert par le PFSI pendant tout le processus de traitement de la demande d'asile</p> <p>ET</p> <p>en complément par le RCSD (sur inscription) selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.</p> <p>16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.</p> <p>Si acceptée : couverture maintenue 90 jours après la décision positive (ou jusqu'à l'obtention de la carte RAMQ, si plus tôt).</p> <p>Si rejetée : couverture maintenue jusqu'au renvoi, après épuisement de tous les recours.</p>	

ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉrimAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS
NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

9 ANS ET MOINS

10 À 17 ANS

7

Réfugié réinstallé bénéficiant d'un soutien du revenu du programme PAR (généralement jusqu'à 12 mois, plus rarement jusqu'à 24 mois). Une fois ce soutien terminé, se référer à l'une des situations 8 à 12.

Couvert par le PFSI jusqu'à maximum 12 mois (exceptionnellement jusqu'à 24 mois) puis situation 8 à 12
ET
 en complément par le RCSD (sur inscription) selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.
 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.

8

Bénéficiaire de l'aide sociale depuis moins de 12 mois consécutifs (sauf personnes citées ligne 1 à 6)

Couvert par la RAMQ
ET
 en complément le RCSD (sur inscription) sur la base des revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.

Couvert par la RAMQ (carnet de réclamation) pour quelques traitements d'urgence seulement,
ET
 plus largement par le RCSD (sur inscription) selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.
 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.


ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉrimAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS
NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

		9 ANS ET MOINS	10 À 17 ANS
9	Bénéficiaire de l'aide sociale depuis au moins 12 mois consécutifs (sauf personnes citées ligne 1 à 6)	Couvert par la RAMQ ET en complément le RCSD (sur inscription) sur la base des revenus déclarés l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.	Couvert par la RAMQ (carnet de réclamation). ET en complément par le RCSD (sur inscription) selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur. 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.
10	Résident canadien aux fins de l'impôt ayant reçu un avis de cotisation pour l'année précédente, avec un revenu familial inférieur à 90 000 \$, et sans assurance dentaire privée	Couvert par la RAMQ ET en complément par le RCSD sur inscription sur la base des revenus déclarés l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.	Couvert par le RCSD sur inscription selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.

ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉrimAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS
NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

		9 ANS ET MOINS	10 À 17 ANS
11	Résident canadien aux fins de l'impôt n'ayant pas fait de déclaration d'impôt pour l'année précédente, avec un revenu familial inférieur à 90 000 \$ et sans assurance dentaire privée.	Couvert par la RAMQ	Sera couvert par le RCSD après réception de l'avis de cotisation relatif aux revenus du foyer pour l'année fiscale précédente, si ces revenus sont inférieurs à 90 000\$ et qu'il n'est pas couvert par des assurances privées. 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.
12	Résident canadien aux fins de l'impôt ayant produit une déclaration de revenus pour l'année précédente et dont le revenu familial est supérieur à 90 000 \$ ou possède une assurance dentaire privée.	Couvert par la RAMQ	

ENFANTS (17 ANS ET MOINS)

RAMQ: RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC **RCSD**: RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES **PFSI**: PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE **PSSNA**: PROGRAMME DES SOINS DE SANTÉ NON ASSURÉS
NA : NON APPLICABLE **AVUC**: AUTORISATION DE VOYAGE D'URGENCE CANADA-UKRAINE **IRC**: IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA **PAR**: PROGRAMME D'AIDE À LA RÉINSTALLATION **SSNA**: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

		9 ANS ET MOINS	10 À 17 ANS
13	Membre des Premières Nations inscrit conformément à la Loi sur les Indiens (« statut d'Indien »), ou Inuit reconnu par une organisation inuite de revendication territoriale (voir Admissibilité des clients inuits pour le programme des PSSNA), ou enfant de moins de 2 ans dont le parent est admissible au programme des PSSNA.	Couvert par la RAMQ ET en complément par le RCSD sur la base des revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur.	Couvert par le PSSNA et les SSNA des nations Cries, Naskapiés et Inuites (Ces communautés sont indépendantes du SSNA fédéral) ET en complément par le RCSD sur inscription selon les revenus déclarés pour l'année fiscale précédente (voir seuils admissibles sur le site du RCSD) si aucune assurance dentaire privée n'est en vigueur 16-17 ans : inscription possible sur la base de la déclaration de revenu autonome.

Certaines personnes peuvent être couvertes par une assurance dentaire privée, seule ou en complément de certains programmes.

Certains groupes de personnes ont accès à des programmes ciblés : Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD, Programme de soins buccodentaires en oncologie pédiatrique, Programme de radio-oncologie buccodentaire, Programme de soins buccodentaires liés aux maladies rares, Programme de soins dentaires médicalement requis, et le Programme de scellants dentaires à l'école primaire et secondaire.

Certains traitements de chirurgie buccale sont couverts pour tous les détenteurs d'une carte RAMQ valide, lorsqu'ils sont effectués en milieu hospitalier. Les examens, l'anesthésie (locale ou générale) et les radiographies associés à la chirurgie sont également couverts.
Exemples : ablation d'un kyste ou d'une tumeur, drainage d'un abcès, réduction d'une fracture, réparation de déchirures des tissus mous (joue, langue, palais), traitement de l'ostéite, traitement de l'articulation temporo-mandibulaire, traitement des glandes salivaires, etc.